LeJournaldesdécideurs

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC -N°0244 du Vendredi 26 Février 2021 Prix: 250Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.com

Togo / Exécution & suivi des projets prioritaires

• (Page 03)

Aïcha PERE, nouvelle coordonnatrice de la CPES

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Plateformes numériques

• (Page 08)

La pandémie rend urgente la mise en place d'un cadre légal

Si les plateformes en ligne offrent de nombreuses opportunités d'emploi, elles proposent pour ...

Coronavirus

Le luxe limite la casse durant la crise

Malgré la fermeture des magasins et l'arrêt du tourisme, la chute des ventes des marques de luxe est amortie en 2020 notamment grâce à la reprise en Chine, mais aussi ... • (Page 08)

121ème Conseil d'Administration de la BOAD

• (Page 04)

10 milliards FCFA pour la Guinée –Bissau

Décentralisation au Togo

Jocelyne Caballero échange avec Yawa Kouigan

Entamant un déplacement d'une semaine à l'intérieur du pays, l'ambassadrice de la France au Togo, ... • (Page 02)

Edition 2021 du rapport "Les femmes, l'Entreprise et Droit"

L'intégration économique des femmes est restreinte

L'édition 2021 du rapport ''Les femmes, l'Entreprise et le Droit" rendu public ce mardi 23 février par la Banque Mondiale ... • (Page 04)

Secteur d'activité

La construction, principal moteur de la croissance

Le Centre africain de surveillance des prix indique que le secteur de la construction est le principal moteur de la croissance. • (Page 06)

Agriculture

Des variétés améliorées d'igname pour les producteurs

Pour la nouvelle campagne agricole, l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) met à la disposition des producteurs ... • (Pge (11)

Décentralisation au Togo

Jocelyne Caballero échange avec Yawa Kouigan

Entamant un déplacement d'une semaine à l'intérieur du pays, l'ambassadrice de la France au Togo, Jocelyne Caballero a consacré sa première étape à la ville d'Atakpamé, où elle a été reçue ce 22 février par la maire, Yawa Kouigan, présidente de la faîtière des communes du Togo (FCT).

● *La maire Yawa Kouigan en entretien avec l'ambassadrice Jocelyne Caballero*

● *Vivien ATAKPABEM*

L'ambassadrice Jocelyne Caballero s'est informée auprès de la maire Yawa Kouigan au sujet de la mise en œuvre de la décentralisation au Togo et des activités menées par la faîtière des communes du Togo. L'entretien a porté sur les compétences des communes, espace de démocratie de proximité doté de la clause de la libre administration ainsi que de ressources propres qui doivent leur permettre de contribuer au développement des territoires. La coopération décentralisée constitue un lien d'une grande vitalité entre le Togo et la France, à même d'accompagner les communes togolaises dans l'exercice de leurs nouvelles prérogatives. Entre 2015 et 2019, les collectivités territoriales françaises ont apporté un soutien aux communes et collectivités togolaises pour un montant total de 7,1 millions d'euros, d'après les données du dernier rapport annuel sur l'aide publique au développement des collectivités territoriales françaises. En 2019, avec 1,35 millions d'euros, le Togo était le 10ème plus grand bénéficiaire de la coopération décentralisée conduite par les collectivités territoriales françaises. L'entretien a porté également sur les enjeux de développement de la ville d'Atakpamé. La France entretient des liens d'amitié anciens avec la ville d'Atakpamé. Jumelée avec Niort depuis 1958, Atakpamé abrite un cimetière militaire français qui a été réhabilité en avril 2019. L'Agence française de développement (AFD) apporte un soutien multiforme à la ville d'Atakpamé dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'énergie. Dans le cadre du projet d'appui à la réforme des collèges (PAREC I), un collège de quatre classes a été construit. Un second collège va être construit en périphérie d'Atakpamé dans le cadre du programme PAREC II. De même, le CHU d'Atakpamé a été réhabilité grâce au projet d'appui à la santé maternelle et infantile SMI-Muskoka. Enfin, avec l'appui de l'AFD, l'ONG Entrepreneurs du Monde promeut l'accès des plus démunis à l'énergie par le développement de réseaux de distribution micro-franchisés et de services financiers adaptés.

● *La maire Yawa Kouigan offre un présent l'ambassadrice Jocelyne Caballero*

AUX DÉCIDEURS...

Un grand ami du Togo...

« Je me réjouis de la nomination de M. Makhtar Diop, grand ami du Togo, à la tête de la Société internationale financière Je lui adresse mes vives félicitations pour sa nomination historique au poste de Directeur Général de la SFI » a indiqué le Chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé sur son compte Twitter.

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a donc adressé ce 19 février 2021 ses vives et chaleureuses félicitations à Makhtar Diop porté à la tête de la Société internationale financière (SFI).

Pour rappel, avant sa nomination, M. Makhtar Diop était Vice-président de la Banque mondiale (BM) chargé des infrastructures. L'homme a contribué au renforcement du partenariat entre l'institution de Breton Wood et notre pays notamment dans les domaines des infrastructures, l'économie numérique et la formation.

Membre du groupe de la Banque mondiale, la Société internationale financière (SFI) est la plus importante institution internationale d'aide au développement dont les activités sont essentiellement consacrées au secteur privé dans les pays en développement.

Le Togo bénéficie déjà d'un accompagnement constant de la SFI dans la mise en œuvre efficace des réformes économiques en vue d'une amélioration efficiente du climat des affaires et de la stratégie nationale d'électrification. L'institution financière a ouvert ses portes à Lomé le 9 juillet 2019.

M. Diop aura pour tâches principales d'approfondir et stimuler la stratégie « 3.0 » d'IFC, dont l'objectif est de favoriser la création de nouveaux marchés et mobiliser des capitaux privés à grande échelle, et de mettre en œuvre les engagements pris au titre du programme d'augmentation du capital d'IFC, qui comprennent notamment une hausse des investissements pour le climat et pour l'égalité hommes-femmes et un soutien accru aux pays en situation de fragilité, conflit et violence.

Il aura également pour mission de renforcer les liens entre IFC, la BIRD/IDA et la MIGA, en contribuant ainsi à l'accélération des efforts déployés par le Groupe de la Banque mondiale en vue de stimuler le développement de ses pays clients.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	**Sources**
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	**Sources**
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Togo / Exécution & suivi des projets prioritaires

Aïcha PERE, nouvelle coordonnatrice de la CPES

La Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires (CPES) au Togo à une nouvelle coordonnatrice. Aïcha PERE est nommée intérimaire en remplacement de Kanka-Malik Natchaba, nommé en septembre 2020, Secrétaire général du gouvernement avec rang de ministre.

• Joël YANCLO

Depuis décembre dernier, un nouveau responsable est à la tête de la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires (CPES) au Togo. Aïcha PERE est nommée pour assurer l'intérim aux commandes de la CPES suite au départ de Kanka-Malik Natchaba, l'actuel Secrétaire général du gouvernement avec rang de ministre. Titulaire d'une licence en Agroéconomie de l'université de Lomé et d'un Master en Gestion de projets, Aïcha PERE a également exercé au Ministère en charge de l'agriculture en tant que chargée d'études à la Direction de la planification et du suivi-évaluation. Elle a intégré la CPES en octobre 2017 en tant que chargée de projets senior avant d'être nommée Coordonnatrice par intérim de la Cellule en Décembre 2020. Pour rappel, la CPES a été créée par décret en 2017, afin de faire aboutir et réussir les projets les plus importants pour le développement socio-économique du pays. Suite au constat qu'il subsiste des goulots d'étranglements empêchant une pleine atteinte des résultats escomptés, en lien avec les attentes importantes des populations, la CPES a été créée par Décret Présidentiel en novembre 2017. Son but est de répondre à un besoin de concrétiser la vision décrite dans le Plan National de Développement et ainsi accompagner une nouvelle étape dans la transformation économique de notre pays. Cette cellule s'assure de l'obtention des résultats attendus des projets relevant des priorités présidentielles dans les délais impartis et avec le bon niveau de consommation de ressources. Elle formalise des éléments de compte rendu et de communication autour des projets prioritaires et partage ces éléments avec la population, les parties prenantes et particulièrement les médias. La Cellule a par ailleurs un lien avec l'ensemble des ministères et agences porteurs des projets qui seront identifiés comme étant prioritaires. Ce partenariat est essentiel pour la Cellule qui n'a pas pour mandat de faire à la place des ministères mais qui a pour mission de les aider à progresser dans les temps pour la réalisation des différents projets. Elle est également soutenue par le cabinet Tony Blair Institute for Global Change (TBI), une organisation à but non lucratif qui a développé une approche innovante dans l'accompagnement des Etats pour l'accélération de leur développement économique. C'est dans ce cadre que le gouvernement lui a fait appel pour l'accompagner dans ses projets. Cet accompagnement se matérialise par le partage d'expérience ; la mobilisation d'outils et méthodes et la formation des analystes togolais qui appuieront le gouvernement sur trois axes majeurs : l'opérationnalisation de la CPES, la promotion des investissements et l'amélioration du climat des affaires. La Cellule est rattachée à la Présidence de la République et est placée sous la responsabilité d'un Coordonnateur National assisté d'une équipe de chargés de projets.

Technologie

Huawei lance de nouveaux produits et solutions 5G

Lors du lancement des produits et solutions Huawei à Londres, Ryan Ding, directeur général du conseil d'administration et président du groupe commercial entreprises de télécommunication (Carrier BG) de Huawei, a prononcé un discours intitulé "5G, apport de nouvelles valeurs". M. Ding a présenté les nouveaux produits et solutions 5G de Huawei et a lancé le programme d'innovation des partenaires 5G.

• Junior AREDOLA

Les efforts visent à créer un écosystème 5G florissant et à faire de la 5G un succès commercial. A ce jour, Huawei a signé 91 contrats commerciaux 5G et a expédié plus de 600 000 unités d'antennes actives MIMO 5G (AAU). En tant que principal fournisseur mondial de 5G, Huawei s'est engagé à développer les meilleures solutions 5G de bout en bout. Huawei et ses partenaires mondiaux ont travaillé ensemble sur de multiples projets 5G, couvrant de nombreux domaines, notamment les nouveaux médias, les campus, les soins de santé et l'éducation. Lors de l'événement, Ryan Ding a lancé le programme « 5G Partner Innovation ». Grâce à ce programme, Huawei prévoit d'investir 20 millions de dollars US dans des applications 5G innovantes au cours des 5 prochaines années, contribuant ainsi à la prospérité de l'écosystème 5G et à l'accélération du succès commercial de la 5G.

10 facteurs clés pour accélérer l'adoption commerciale mondiale de la 5G

Yang Chaobin, président de la ligne de produits 5G de Huawei, a dévoilé les 10 principaux outils de la 5G. Parmi eux, la série complète de produits et de solutions à très haut débit pour faciliter l'évolution de toutes les bandes de fréquences vers la 5G, ainsi que des solutions innovantes pour aider les opérateurs à développer des capacités de service complet. Ces offres sont destinées à mieux répondre aux besoins des utilisateurs finaux, des particuliers et des utilisateurs industriels afin de garantir le succès commercial de l'ère 5G. Selon les derniers chiffres de la GSA, à la fin 2019, 62 opérateurs de télécommunications dans 34 pays avaient officiellement annoncé la sortie commerciale de la 5G, et 41 d'entre eux sont portés par Huawei, ce qui représente les deux tiers du chiffre total. L'efficacité énergétique est une autre condition préalable au développement durable et sain des réseaux de communications mobiles, en particulier pour la 5G. Huawei fournit les solutions d'économie d'énergie les plus complètes du

secteur. Elles s'appuient sur des technologies de produits innovantes, de nouvelles formes de sites et une coordination basée sur l'IA pour réduire la consommation d'énergie par bit de la 5G. Pour Yang Chaobin, « 2020 sera une année clé pour que la 5G soit commercialisée à plus grande échelle. Nous espérons travailler avec des partenaires mondiaux pour réaliser en permanence des innovations technologiques et applicatives, qui utilisent la 5G comme plateforme de connexion, ainsi que les technologies d'IA et de Cloud, pour construire ensemble un écosystème numérique sain, viable et durable ».

Lancement de la solution HiCampus à l'échelle mondiale

Lors de l'événement, Huawei a également lancé sa solution HiCampus à l'échelle mondiale. Grâce aux technologies pionnières de Huawei en matière de 5G, de transmission optique et d'IA, les entreprises disposent d'un accès entièrement sans fil, de connexions optiques et de services intelligents sur l'ensemble de leurs campus. HiCampus est conçu pour aider les entreprises à construire des réseaux de nouvelle génération qui offrent une expérience utilisateur améliorée, une consommation d'énergie réduite et une innovation de service plus rapide.

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	**Sources**
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	**Sources**
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Edition 2021 du rapport "Les femmes, l'Entreprise et Droit"

L'intégration économique des femmes est restreinte

L'édition 2021 du rapport "Les femmes, l'Entreprise et le Droit" rendu public ce mardi 23 février par la Banque Mondiale révèle indique que les femmes sont encore confrontées à des lois et réglementations qui restreignent leur intégration économique.

● *Femme au marché agricole d'Al Obaied © Salahaldeen Nadir/Banque mondiale*

● *Bernard AFAWOUBO*

Le nouveau rapport de la Banque mondiale affirme que la pandémie de COVID-19 a engendré de nouveaux défis pour la santé, la sûreté et la sécurité économique des femmes à travers le monde. Selon ledit rapport, les réformes visant à supprimer les obstacles à l'inclusion économique des femmes ont été lentes dans de nombreuses régions et inégales au sein de celles-ci. Aussi en moyenne, les femmes ne jouissent que des trois quarts des droits qui sont reconnus aux hommes. « Les femmes étaient déjà défavorisées avant la pandémie, et les initiatives gouvernementales visant à atténuer certains des effets de la crise, bien qu'innovantes, ont été limitées dans de nombreux pays », souligne le rapport. « Les femmes doivent être pleinement incluses au sein des économies afin d'obtenir de meilleurs résultats en matière de développement », a déclaré David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale. Et d'ajouté que « Malgré les progrès réalisés dans de nombreux pays, dans quelques autres nous avons constaté des reculs troublants, notamment des mesures limitant les déplacements des femmes sans l'autorisation d'un tuteur masculin. La pandémie a exacerbé les inégalités existantes qui désavantagent les filles et les femmes, en particulier sous la forme d'obstacles à la scolarisation et au maintien de l'emploi. Les femmes sont également confrontées à une augmentation de la violence domestique ainsi qu'à des défis en matière de santé et de sécurité. Les femmes devraient avoir le même accès au financement et les mêmes droits à l'héritage que les hommes et doivent être au centre de nos efforts visant à favoriser une reprise inclusive et résiliente après la pandémie de COVID-19. » Le rapport Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2021 évalue les lois et réglementations dans 8 domaines qui affectent les opportunités économiques des femmes dans 190 pays, couvrant la période de septembre 2019 à octobre 2020. Qu'il s'agisse de la mobilité ou des défis que représentent le travail, la parentalité et la retraite pour les femmes, les données offrent des repères objectifs et mesurables permettant d'évaluer les progrès mondiaux en matière d'égalité entre les sexes. Suite à la survenue de la pandémie, ce rapport examine également les réponses des gouvernements à la crise de la COVID-19 et la manière dont la pandémie a affecté les femmes au travail et à la maison, en mettant l'accent sur la garde des enfants, l'accès à la justice, ainsi que la santé et la sécurité. Globalement, le rapport constate que de nombreux gouvernements ont mis en place des mesures afin d'aider les femmes qui travaillent à faire face à certains des effets de la pandémie. Par exemple, avant la pandémie, moins d'un quart des économies passées en revue dans le rapport garantissaient légalement aux parents salariés un congé pour la garde des enfants. Depuis lors, en raison de la fermeture des écoles, près de 40 pays supplémentaires à travers le monde ont introduit un congé ou des prestations sociales en vue d'aider les parents à s'occuper de leurs enfants. Pourtant, ces mesures sont probablement insuffisantes pour relever les défis auxquels sont déjà confrontées beaucoup de mères qui travaillent ou pour surmonter la crise des services de garde d'enfants.

La banque mondiale se réjouit et estime que les gouvernants peuvent mieux faire

En outre, la pandémie a contribué à une hausse de la gravité et de la fréquence des violences faites aux femmes. Des recherches préliminaires montrent que, depuis le début de l'année 2020, des gouvernements ont introduit environ 120 nouvelles mesures, notamment l'ouverture de lignes d'assistance téléphonique, des services d'assistance psychologique et des refuges pour mettre les femmes à l'abri de la violence. Certains gouvernements ont également pris des mesures pour assurer un accès à la justice de multiples façons, notamment en déclarant urgents les dossiers relevant du droit de la famille durant le confinement et en autorisant les audiences à distance pour les affaires familiales. Néanmoins, les pouvoirs publics peuvent encore aller plus loin pour mettre en place des mesures et des politiques visant à s'attaquer aux causes profondes à l'origine de ces violences.

121ème Conseil d'Administration de la BOAD

10 milliards FCFA pour la Guinée –Bissau

Le 121ème Conseil d'Administration de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) tenu le 23 février 2021 par visio-conférence, a examiné et approuvé deux propositions de prêt pour un montant de 10 milliards FCFA en faveur de la Guinée–Bissau.

● *Joël YANCLO*

Le Conseil d'Administration de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) s'est réuni en visio-conférence pour sa 121ème session ordinaire, première de l'année 2021, sous la présidence de Serge EKUE, Président du Conseil d'Administration, Président de la BOAD.Après avoir approuvé les procès-verbaux des 119ème et 120ème réunions, tenues respectivement, les 24 novembre et 8 décembre 2020, le Conseil a examiné et approuvé deux propositions de prêt pour un montant de 10 milliards FCFA ; Ces nouvelles approbations portent à 6 264,86 milliards FCFA, le total des engagements (toutes opérations confondues) de la BOAD depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en 1976. Les prêts approuvés concernent le financement partiel des projets ci-après premièrement, l'appui à l'intensification de la production vivrière (PAIPV) en République de Guinée-Bissau : Phase 1. Le projet vise entre autres, la mise en valeur du potentiel en terres non exploitées, à travers le développement des cultures stratégiques telles que le riz, en vue d'accroitre le pouvoir financier et économique des populations des différentes zones ciblées. Montant de l'opération : 5 milliards FCFA. Le second prêt est relatif l'aménagement et bitumage de la route Buba-Catiò en République de Guinée-Bissau. L'objectif global du projet est de contribuer au désenclavement de la région sud de la Guinée Bissau et de faciliter les échanges économiques et sociaux aux niveaux national et sous-régional. Montant de l'opération : 5 milliards FCFA. Par ailleurs, le Conseil a pris acte de la situation des ressources mobilisées au 31 janvier 2021 et félicite la Banque à la suite du compte-rendu d'exécution de l'émission obligataire à objectifs de développement durable (sustainability bond) première de ce type en Afrique à être réalisée sur le marché financier international et qui a connu un grand succès auprès des investisseurs internationaux. En clôturant les travaux, le Président Serge EKUE a, au nom du Conseil d'Administration, remercié l'ensemble des équipes de la Banque pour leur mobilisation et les moyens techniques mis en œuvre pour la tenue de cette session dans les meilleures conditions. Cette 121ème session ordinaire du Conseil d'Administration de la BOAD, inaugure une nouvelle périodicité dans la tenue de ceux-ci qui passent de 4 à 6 par an renforçant ainsi sa capacité à répondre aux requêtes de financement des projets.

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	**Sources**
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	**Sources**
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

MARS

CAMPAGNE "UN ÉLÈVE, UNE IDENTITÉ"

LUNDI 22 FÉVRIER 2021

CÉRÉMONIE DE LANCEMENT A KARA

LOCALITÉ	DATE	HORAIRE	
KARA	22 FEV	09H	17H
	23 FEV	09H	15H
SOKODÉ	24 FEV	09H	17H
	25 FEV	09H	15H
ATAKPAMÉ	26 FEV	09H	17H
ANIÉ	27 FEV	09H	17H
TSÉVIÉ	01 MARS	09H	17H
	02 MARS	09H	17H

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME EDITION 2021

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Secteur d'activités

La construction, principal moteur de la croissance

Le Centre africain de surveillance des prix indique que le secteur de la construction est le principal moteur de la croissance.

• *Joël YANCLO*

« Un secteur de la construction dynamique est un moteur incontestable de la croissance du PIB d'un pays », déclare Bartholomew Armah, Directeur de la Division de la macroéconomie et de la gouvernance, à la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Il s'exprimait lors d'un webinaire ministériel d'une série de réunions trimestrielles destinée aux ministres des finances, organisé le 23 février visant à présenter aux États membres africains les derniers développements, du Centre africain de surveillance des prix, de la CEA, qui portait sur « l'évolution des prix dans le secteur de la construction ». « La construction est un levier clé dans le développement des infrastructures et joue un rôle crucial dans une économie, fournissant des structures essentielles, notamment des infrastructures publiques et privées, et des logements », indique M. Armah qui cite également les exemples de l'Éthiopie, de l'Angola et de la Tanzanie où la construction a contribué de manière significative au PIB en 2019. Il note cependant que le secteur a été gravement touché par la COVID-19 et a entraîné une perte de 45% de l'activité économique en 2020. Dans le même ordre d'idées, le Directeur du Centre africain pour la statistique, de la CEA, Oliver Chinganya, déplore le fait que « les prix de la construction ont augmenté dans de nombreux pays, menaçant l'accès à prix abordable d'un logement décent et devenant une lourde charge pour le développement des infrastructures. Ceci est due, en grande partie, aux mesures de confinement instituées par les gouvernements ». Selon le rapport, l'augmentation moyenne des prix dans la plupart des pays africains est supérieure à 3% par an. Cela peut être attribué à un certain nombre de facteurs qui varient d'un pays à l'autre, tels que le taux de change, les taxes d'importation élevées et les prix dans d'autres secteurs. M. Chinganya ajoute qu'avec l'arrêt des projets de construction en raison de la COVID-19, « les travailleurs de la construction sont mis au chômage », aggravant ainsi le taux de chômage actuel et la pauvreté dans de nombreux pays.

Le rapport indique que la construction a davantage augmenté (plus de 5% par an) dans les économies à la croissance la plus rapide telles que l'Éthiopie, le Mali, Djibouti, le Rwanda, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, le Sénégal et le Togo. Les pays à croissance plus modérée tels que le Niger, le Bénin, le Kenya, l'Ouganda, la Gambie, la Guinée-Bissau, l'Égypte, le Cap Vert, la RDC, le Cameroun et le Madagascar ont également enregistré une forte croissance annuelle de 3 à 5% dans le secteur de la construction.

Priorité aux investissements dans le secteur de la construction

L'étude recommande aux pays de donner la priorité aux investissements dans le secteur de la construction, étant donné son potentiel à stimuler considérablement la croissance économique sans nécessairement assimiler à l'inflation. Les pays sont également priés de développer des méthodes et des matériaux d'infrastructure respectueux de l'environnement tout en donnant la priorité à l'utilisation de matériaux locaux et de pratiques de construction écologiques. M. Armah souligne que les analyses des niveaux des prix de la construction ont été effectuées principalement en utilisant le « déflateur de la valeur ajoutée brute comme indication du niveau des prix ». En effet, « très peu de pays en Afrique mènent des enquêtes économiques complètes ou des enquêtes sur le coût des matériels des immeubles et celui des matériaux de construction. Lors d'un point de presse tenu plus tôt le 22 février visant à présenter le rapport à la presse, M. Chinganya a lancé un appel aux pays pour qu'ils investissent dans la collecte de données. « Les données sont essentielles. Nous ne pouvons pas faire cela sans la pleine collaboration de nos États membres », dit-il. Le Centre africain de surveillance des prix, de la CEA, est une référence sur les dernières évolutions de prix sur le continent, qui offre aux décideurs africains une vue unique sur les évolutions de prix les plus récentes au niveau national, sous-régional et continental, à l'appui de la gouvernance économique à court et long terme et de planification du développement durable à long terme. La prochaine discussion sur la surveillance des prix se concentrera sur la tarification de l'énergie. La CEA s'est engagée dans des activités visant à renforcer sa collaboration avec les Bureaux nationaux de statistiques et les instituts de recherche afin d'améliorer la collecte et l'analyse des données.

Maroc

La BAD soutient la modernisation du CAFRAD

La Banque africaine de développement (BAD), en partenariat avec le Centre africain de formation et de recherche administrative pour le développement (CAFRAD), a organisé jeudi 25 février 2021, un séminaire virtuel pour présenter la nouvelle stratégie de modernisation dudit centre.

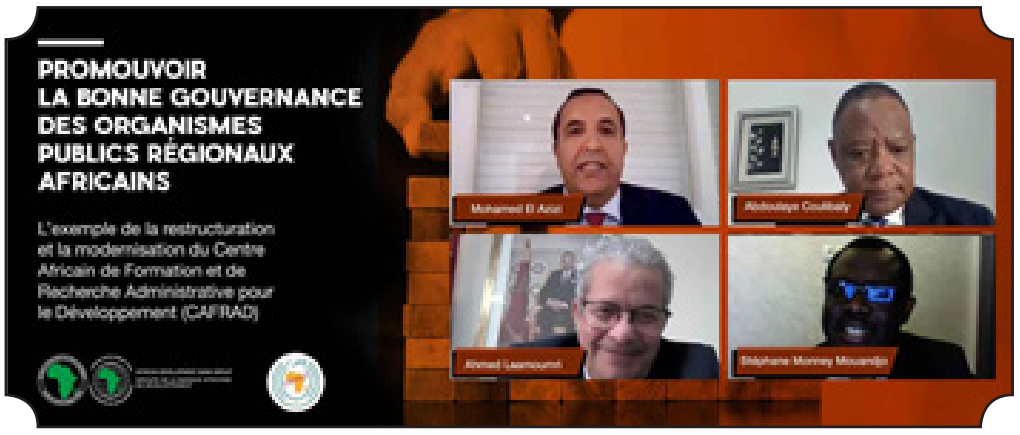

• *Nicole ESSO*

Sous le thème « Promouvoir la bonne gouvernance des organismes publics régionaux : l'exemple du CAFRAD », la rencontre a réuni des représentants des autorités marocaines, du secteur privé et d'institutions nationales partenaires. Dans un contexte de pandémie de Covid-19, l'évènement a permis d'échanger sur les nouveaux défis auxquels font face les organismes publics régionaux en Afrique. Les échanges ont porté sur la présentation de la nouvelle stratégie de modernisation du CAFRAD qui définit son repositionnement stratégique à moyen et long terme. Ce séminaire virtuel s'inscrit dans une série d'activités financées sur un don de 670 000 dollars américains de la Banque africaine de développement, à travers son Fonds d'assistance technique pour les pays à revenu intermédiaire. L'appui de la Banque avait pour objectifs de renforcer les capacités d'assistance technique du centre et d'améliorer la qualité de ses programmes de formation. Plus concrètement, cette opération a permis de réaliser un diagnostic institutionnel du CAFRAD, d'élaborer un plan triennal de transformation et de définir une stratégie de mobilisation des ressources. « Le CAFRAD joue un rôle de catalyseur dans l'amélioration de la gouvernance africaine, en particulier dans le contexte actuel de crise. Un rôle primordial que le Royaume du Maroc a toujours appuyé », a déclaré Ahmed Laamoumri, secrétaire général du Département de la réforme de l'administration au ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration. « L'Afrique est capable de compter sur ses propres ressources pour se développer. Cela n'est plus à démontrer. Il est important de doter le continent d'un cadre de gouvernance de plus en plus renforcé pour en optimiser la gestion, a affirmé le directeur général de la Banque africaine de développement pour l'Afrique du Nord, Mohamed El Azizi. C'est la priorité que nous poursuivons avec notre appui au CAFRAD, au bénéfice des institutions publiques africaines et, au-delà, les populations africaines. » « Nous avons contribué, de manière significative, à renforcer les capacités humaines, institutionnelles et financières du CAFRAD. Notre objectif est d'asseoir son statut de centre africain de référence dans le domaine de la gouvernance publique », a souligné le directeur du Bureau de la gouvernance et de la coordination de la gestion des finances publiques à la Banque, Abdoulaye Coulibaly. « Nous remercions le Royaume du Maroc et la Banque africaine de développement qui nous ont accompagné dans cet important projet de modernisation du CAFRAD qui donne des résultats », s'est réjoui le directeur général du CAFRAD Monney Mouandjo. Créé en 1964, le CAFRAD est une institution intergouvernementale panafricaine qui œuvre à l'amélioration des systèmes de gouvernance et d'administration publique en Afrique. Basé à Rabat au Maroc, il compte à ce jour 37 États membres.

Mali

La Cnam élabore un budget d'environ 140 millions USD pour 2021

Au Mali, la Caisse nationale d'assurance maladie (Canam) a tenu sa 22è session de son conseil d'administration à Bamako ce mercredi 24 février. A la fin des travaux, le conseil a annoncé que l'institution s'est dotée d'un budget prévisionnel de 75 milliards de F CFA (environ 140 millions USD) pour l'année 2021.

Les administrateurs se sont penché sur le rapport d'activité et l'exécution du budget de l'exercice écoulé à la date du 30 novembre 2020, avant de se prononcer sur le rapport d'activités et le projet de budget de 2021. Selon Pr Mamady Kané, président du conseil d'Administration, la Caisse a mobilisé plus de 56,1 milliards de FCFA à la date du 30 novembre 2020, avec un taux de réalisation de 84% par rapport au montant prévisionnel annuel qui se chiffré à plus de 67 milliards. Pour l'exercice 2021, le budget de la Canam est estimé à un peu plus de 75 milliards contre un peu plus de 67 milliards l'année dernière. Il faut aussi souligner que 125.414 personnes ont été enrôlées sur la période du 1er janvier au 30 novembre 2020, portant à 1.085.792 le nombre total de sujets enrôlés. A sa prise de parole, Boubacar Dembele, le tout nouveau directeur général de la Canam, a expliqué que sa structure se trouve à un tournant important de la vie de la nation, notamment le basculement de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) vers le Régime d'Assurance Maladie Universelle au Mali (Ramu). Selon lui, ce projet a besoin de « l'accompagnement pour réussir cette transition ».

Avec financialafrik.com

BRVM 10	116,56
Variation Jour	0,84 %
Variation annuelle	-10,94 %

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 38 — mercredi 24 février 2021 — Site : www.brvm.org

BRVM Composite	134,03
Variation Jour	0,81 %
Variation annuelle	-7,80 %

Evolution des indices

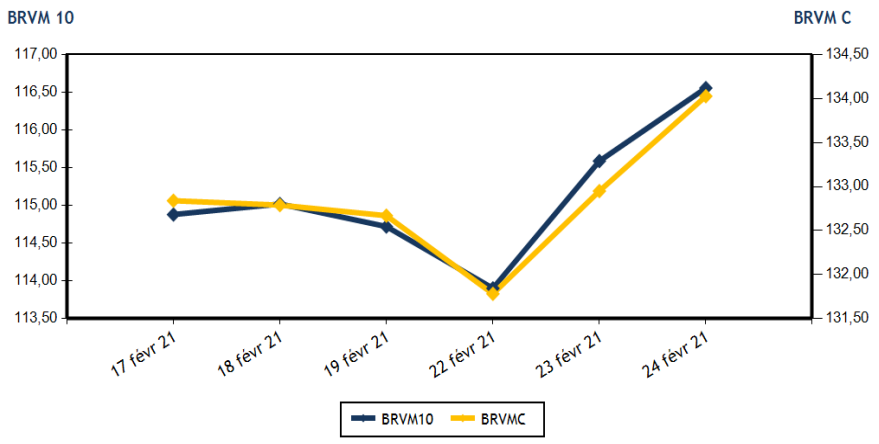

Volumes et valeurs transigés

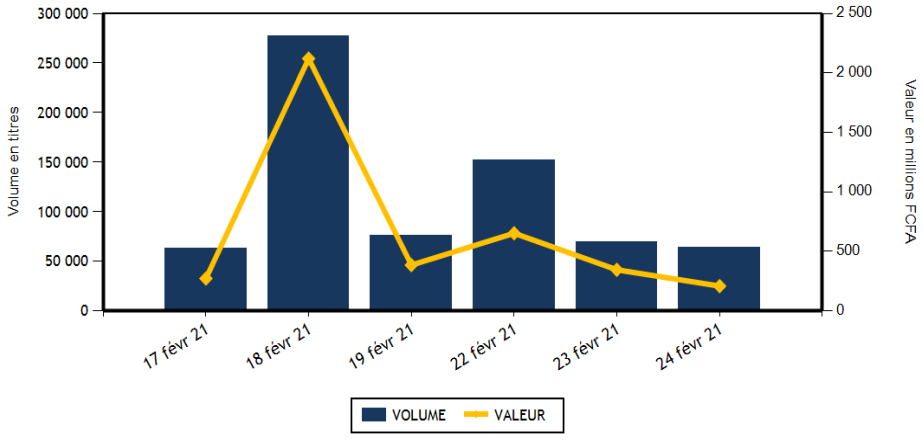

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 033 540 160 926	0,81 %
Volume échangé (Actions & Droits)	63 794	47,27 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	203 991 840	149,69 %
Nombre de titres transigés	38	8,57 %
Nombre de titres en hausse	12	-7,69 %
Nombre de titres en baisse	8	-20,00 %
Nombre de titres inchangés	18	50,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 284 332 042 301	-0,03 %
Volume échangé	431	-98,37 %
Valeur transigée (FCFA)	4 232 931	-98,39 %
Nombre de titres transigés	3	-66,67 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	1	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	2	-71,43 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
PALM CI (PALC)	3 250	7,44 %	44,44 %
SOGB CI (SOGC)	2 540	7,40 %	8,09 %
TOTAL CI (TTLC)	1 250	4,17 %	-21,38 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	3 500	2,94 %	-41,67 %
SAPH CI (SPHC)	1 750	2,64 %	25,00 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	525	-7,08 %	5,00 %
BOLLORE (SDSC)	1 400	-3,45 %	-9,68 %
UNIWAX CI (UNXC)	1 000	-3,38 %	0,00 %
SICABLE CI (CABC)	1 160	-1,69 %	14,85 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	585	-1,68 %	-2,50 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	39,09	-0,26 %	7,83 %	5 441	6 251 755	74,88
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	368,66	1,11 %	-10,19 %	9 481	62 905 525	8,60
BRVM - FINANCES	15	54,83	0,46 %	-8,60 %	33 442	103 700 170	6,20
BRVM - TRANSPORT	2	342,90	-3,36 %	-9,45 %	474	666 300	6,03
BRVM - AGRICULTURE	5	105,61	4,97 %	22,04 %	11 628	27 638 510	8,69
BRVM - DISTRIBUTION	7	195,47	1,33 %	-13,67 %	3 328	2 829 580	12,17
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	345,49	0,00 %	0,00 %	0	0	4,35
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	10,72	
Taux de rendement moyen du marché	8,23	
Taux de rentabilité moyen du marché	13,42	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	87	
Volume moyen annuel par séance	157 020,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	961 008 344,73	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	0,57	
Ratio moyen de satisfaction	12,61	
Ratio moyen de tendance	2 218,45	
Ratio moyen de couverture	4,51	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	3,43	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = *Volume annuel échangé / nombre de séances*
Valeur moyenne annuelle par séance = *Valeur annuelle échangée / nombre de séances*
Ratio moyen de liquidité = *Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de satisfaction = *Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)*
Ratio moyen de tendance = *Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de couverture = *Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)*

Taux moyen de rotation = *moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)*
PER moyen du marché = *moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif*
Taux de rendement moyen = *moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende*
Taux de rentabilité moyen = *moyenne des taux de rentabilité des actions cotées*
Prime de risque du marché = *(1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat*

BENIN
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
01 BP 2985 Cotonou
Tél. : (229) 21 31 21 26
Fax : (229) 21 31 20 77

BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 87 73
Fax : (226) 25 30 87 19

CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 18 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
Tél. : (225) 20 31 55 50
Fax : (225) 20 32 47 77

GUINEE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau,
Avenue Pansau Naisna
CP. 88 Bissau
Tél. : (245) 320 16 02 Fax : (245) 320 16 02

MALI
Immeuble SONAVIE, ACI 2000 Hamdallaye
B.P. E 1398 - Bamako
Tél. : (223) 44 90 18 10
Fax : (223) 44 90 18 11

NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger, Place de la concertation
BP 13 296 Niamey
Tél. : (227) 20 73 66 92
Fax : (227) 20 73 69 47

SENEGAL
7, rue Jean Mermoz
BP : 6056, Dakar - Plateau
Tél. : (221) 33 821 15 18
Fax : (221) 33 821 15 06

TOGO
4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
Immeuble SGI Togo
BP : 3262 Lomé
Tél. : (228) 22 61 23 16
Fax : (228) 22 26 23 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Plateformes numériques

La pandémie rend urgente la mise en place d'un cadre légal

Si les plateformes en ligne offrent de nombreuses opportunités d'emploi, elles proposent pour beaucoup de mauvaises conditions de travail et des salaires dérisoires. L'Organisation internationale du travail plaide pour la mise en place urgente d'un meilleur cadre légal.

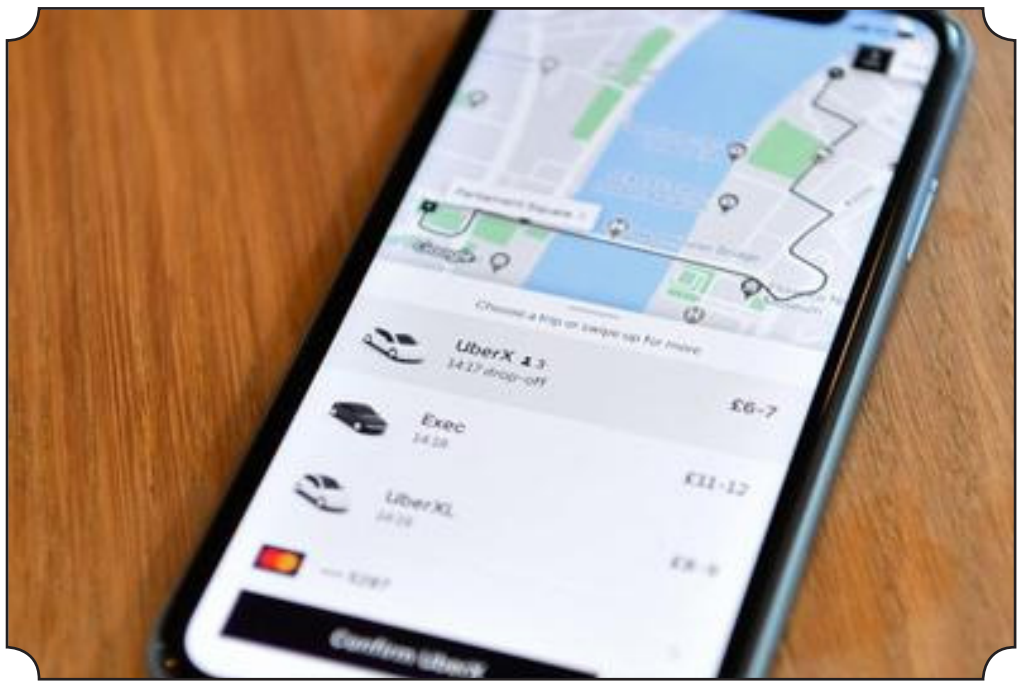

Organiser un trajet, commander de la nourriture, trouver un plombier ou un prestataire indépendant pour développer un site Web: la pandémie a accéléré le développement des plateformes numériques, rendant d'autant plus urgente la mise en place d'un cadre légal, plaide l'Organisation internationale du travail. Qu'elles soient en ligne (les tâches sont effectuées à distance) ou localisées (les tâches sont accomplies à un endroit physique bien précis), les plateformes de travail numérique font désormais partie de notre quotidien. Selon un rapport publié mardi par l'OIT, elles ont vu leur nombre être multiplié par cinq à travers le monde au cours de ces dix dernières années, passant de 142 en 2010 à plus de 777 en 2020.

Plateformes en ligne toujours plus nombreuses

Le nombre de plateformes en ligne a triplé, tandis que le nombre de plateformes de taxi et de livraison a presque décuplé. Une grande partie d'entre elles sont concentrées dans quelques pays seulement, notamment aux Etats-Unis (29%), en Inde (8%) et au Royaume-Uni (5%).

Le développement des plateformes numériques de travail permet aux entreprises d'accéder à une main d'œuvre «abondante et flexible», et offre de nouvelles possibilités d'emploi, y compris pour les femmes, les personnes en situation de handicap, les jeunes et les personnes marginalisées au sein du marché du travail classique, reconnaît l'OIT. Mais, revers de la médaille, les conditions de travail laissent à désirer, car elles sont largement régulées par des contrats de service, déterminés unilatéralement par les plateformes. «Les défis auxquels doivent faire face les travailleurs concernent principalement leurs conditions de travail, l'accès à la couverture sociale, la régularité du travail et des revenus et l'absence d'accès aux droits fondamentaux au travail, y compris notamment aux droits à la liberté syndicale et à la négociation collective», a énuméré le directeur général de l'OIT, Guy Ryder, en conférence de presse.

3,4 dollars par heure

Selon le rapport, le revenu horaire moyen pour les personnes travaillant sur ces plateformes ne dépasse pas les 3,4 dollars par heure, et la moitié gagne moins de 2,1 dollars. Ces chiffres s'appuient sur les résultats d'enquêtes et d'entretiens menés auprès de quelque 12'000 travailleurs et représentants de 85 entreprises situées dans le monde entier et opérant dans de nombreux secteurs. L'enquête a également révélé que les horaires de travail peuvent souvent s'avérer longs et imprévisibles. Certaines plateformes pratiquent des écarts de salaires basés sur le genre, avec un revenu horaire de 5 dollars pour les hommes contre 4,8 dollars pour les femmes. En outre, les travailleurs doivent parfois s'acquitter d'une commission pour pouvoir travailler pour une plateforme. Sans compter qu'une partie des tâches n'est pas rémunérée, selon Uma Rani Amara, économiste à l'OIT. Pour Guy Ryder, les solutions au niveau national ne suffiront pas pour protéger efficacement ces travailleurs, «pour la simple raison que les plateformes opèrent dans le monde entier et dans de multiples juridictions».

Répartition géographique inégale

Les plateformes de travail numériques ont généré un chiffre d'affaires mondial d'au moins 52 milliards de dollars en 2019, selon l'OIT. Mais le rapport souligne que les coûts et les bénéfices ne sont pas répartis de manière égale à travers le monde. En effet, 96% des investissements dans ce genre de plateformes ont lieu en Asie (56 milliards de dollars), en Amérique du Nord (46 milliards) et en Europe (12 milliards), contre 4% en Amérique latine, en Afrique et dans les Etats arabes (4 milliards). 70% des revenus se concentrent dans seulement deux pays, les Etats-Unis (49%) et la Chine (22%). L'Europe est loin derrière avec 11% des revenus.

(AFP)

Coronavirus

Le luxe limite la casse durant la crise

Malgré la fermeture des magasins et l'arrêt du tourisme, la chute des ventes des marques de luxe est amortie en 2020 notamment grâce à la reprise en Chine, mais aussi aux achats d'Européens privés de restaurants et de voyages.

L'an dernier, le numéro un mondial du luxe LVMH a réussi à contenir à 17% le repli de son chiffre d'affaires, engrangeant 44,6 milliards d'euros. Kering affiche également une baisse de 17,4% avec 13,4 milliards d'euros, tandis qu'Hermès a limité le recul de ses ventes à 7,2% pour un total de 6,38 milliards. Ce trio français a bénéficié d'une reprise au second semestre, tout comme le Suisse Richemont (propriétaire de la maison Cartier) qui a annoncé un chiffre d'affaires de 4,1 milliards d'euros au cours du dernier trimestre de l'année, en hausse de 1%. Tous s'accordent à reconnaître que la reprise en Asie en deuxième partie d'année, ajoutée au succès des ventes en ligne, a été un moteur de cette embellie.

Hausse de 80% pour Richemont

«L'économie chinoise est repartie la première et le plus fort», reconnaît Arnaud Cadart, gérant de portefeuille chez Flornoy et Associés, «les consommateurs chinois avaient envie de se faire plaisir, ils avaient eu un nouvel an chinois raté en 2020, il y a eu aussi un effet de rattrapage». Ainsi, LVMH a réalisé 34% de ses ventes en Asie (hors Japon) l'an dernier (contre 30% en 2019) et Kering 38% (contre 34%). Pour le seul quatrième trimestre, Richemont a vu ses ventes rebondir de 21% dans cette région, sur fond de hausse de 80% de ses recettes en Chine. Quant à Hermès, il a salué «un excellent 4e trimestre» en Asie (+47%).

«Vuitton a pris sa revanche»

«La Chine n'est pas le seul facteur en 2020», estime cependant Arnaud Cadart. En Europe, les cadres supérieurs des «CSP+, qui ne pouvaient plus voyager ou aller dans un restaurant étoilé, se sont fait plaisir avec des produits plus rassurants». «Le premier segment de prix sur lesquels ces clients sont revenus, c'est entre 500 et 5000 euros», avec des «marques rassurantes, qualitatives et que l'on peut revendre». C'est peut-être aussi une des raisons pour lesquelles LVMH, le géant aux quelque 75 «maisons», voit ses ventes en mode et maroquinerie reculer seulement de 3% sur l'exercice. Le groupe de Bernard Arnault ne publie pas les performances financières détaillées de ses marques, mais fait état d'une croissance organique des ventes «à deux chiffres» chez Louis Vuitton et Christian Dior, sur les deux derniers trimestres de l'année. Son concurrent Kering n'a pas connu la même félicité avec les performances en berne de sa marque phare Gucci (-22,7%, dont -10,3% au quatrième trimestre), même si Bottega Venta est une des rares griffes dont le chiffre d'affaires a progressé malgré la pandémie (+4,8%).

«Cette crise fait le tri»

«Gucci a accentué sa sous-performance face à (la division mode et maroquinerie de) LVMH ce trimestre», confirme une note de JP Morgan, ce qui était «attendu» du fait d'une réorganisation des canaux de distribution de la marque, qui fête ses cent ans cette année, et d'un attrait moins fort chez le «client local notamment en Europe» que pour Vuitton et Dior. «Vuitton a pris sa revanche», estime Arnaud Cadart, avec un «renouveau créatif» qui fait que la marque «est entrée dans la crise plus solide». Chez Richemont, «Cartier est toujours très fort sur l'Asie», selon lui, mais «dans la tranche des 500-5000 euros, c'est une marque que les Européens apprécient encore aussi». Quant à Hermès, si l'Europe reste à la traîne, son gérant Axel Dumas a souligné «un bon mois de décembre» grâce au retour des clients pour Noël. «Cette crise a fait le tri entre les marques qui y sont entrées fortes et celles qui y sont entrées plus faibles (pas de préparation au e-commerce, manque de créativité, manque d'organisation)», juge Arnaud Cadart.

(AFP)

Musique en ligne

Spotify s'invite dans plus de 80 nouveaux pays

La plateforme musicale a annoncé lundi qu'elle allait se lancer notamment au Bangladesh, au Pakistan et dans une dizaine de nations africaines.

La plateforme audio en ligne Spotify a annoncé lundi son lancement dans plus de 80 nouveaux pays, dont des dizaines de pays africains, doublant quasiment le nombre de marchés couverts. Parmi les plus importants en termes de population figurent le Nigeria, le Pakistan et le Bangladesh, mais aussi la Tanzanie, l'Ouganda ou le Mozambique. Dans tous ces nouveaux pays d'implantation, Spotify proposera les deux formules de son offre, l'une gratuite, l'autre payante. La plateforme mettra à disposition l'ensemble de son catalogue musical et dit vouloir collaborer avec des acteurs locaux pour pouvoir élargir son offre de musique issue du marché concerné.

Plus d'un milliard de personnes

Les recommandations soumises aux abonnés seront adaptées à chaque pays, a indiqué Spotify dans un communiqué. Quant aux podcasts, la majorité des nouveaux marchés auront accès à l'intégralité du catalogue Spotify, qui compte aujourd'hui plus de deux millions de programmes. L'ensemble de ces nouveaux marchés va donner accès à une population de plus d'un milliard de personnes et quasi doubler le nombre de pays et territoires d'implantation, qui dépassera 170. À fin 2020, Spotify comptait 345 millions d'utilisateurs actifs, dont 155 millions à la formule payante, ce qui en faisait, de très loin, la première plateforme de musique en ligne au monde.

(AFP)

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Planification du développement durable	18 janvier et 28 février 2021	En ligne	https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements
Assises africaines de l'intelligence économique 1er au 3 septembre 2021	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org
Conférence internationale sur l'économie, la finance et les affaires	17 au 18 février 2021	France	https://rsepconferences.com/active-conference-sub items/submit-here/
Septième session du forum régional africain sur le développement durable	1 au 4 mars 2021	Brazzaville, Congo	https://www.uneca.org/fr/ ev%C3%A8nements
Salon International du Plastique	2 au 5 Mars 2021	Tunisie	http://www.plasticexpo.com.tn/
salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	16 au 19 mars 2021	Lyon, France	Global-industrie.com
Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	17 au 23 mars 2021	Addis-Abeba	Papersmart.uneca.org
INTERMAT	19 au 24 avril 2021	Paris, France	www.intermatconstruction.com
Sommet de l'innovation organique et des startups émergentes Afrique-Europe	7 et 8 avril 2021	Marseille, France	emergingvalley.com
Rendez-vous international en ligne de l'écosystème start-up Tech	20 au 22 avril 2021		collisionconf.com
salon international du Food service	29 mai au 2 juin 2021	France	sirha.com
4e Conférence mondiale sur le teck	Du 23 au 26 août 2021	Accra, Ghana	www.worldteakconference2020.com infowtc2020@gmail.com

HOROSCOPE finance

Bélier Vous avez beau ne pas accorder trop d'importance aux questions matérielles et avoir l'habitude d'une gestion fantaisiste, soyez tout de même vigilant cette fois si vous ne voulez pas vous retrouver en trop mauvaise posture. Les présentes dispositions de Pluton n'augurent rien de bon. Rentrées d'argent différées, rappel d'impayés... voilà ce qui guettera les plus malchanceux. Montrez-vous économe pour parer à de telles éventualités.

Taureau Neptune formera des aspects défavorables dans le secteur des biens matériels. Attention, son influence peut être redoutable ! Gardez-vous d'être trop optimiste, en prenant des risques financiers excessifs.

Gémeaux Pour l'instant, vous n'aurez pas intérêt à effectuer d'importantes transactions financières. Soyez également très prudent si vous devez régler une affaire de succession. Mais bientôt, vous serez beaucoup mieux soutenu par les astres.

Cancer Cet environnement astral vous incitera à équilibrer votre budget, voire, pour certains d'entre vous, à améliorer vos revenus. Si vous avez des économies à placer, prenez le temps d'étudier attentivement toutes les possibilités qui s'offrent à vous avant de vous décider, et même demandez conseil à un professionnel.

Lion Jupiter sera en aspect harmonique. Profitez-en pour mettre de l'ordre dans vos comptes, et régler quelques problèmes pécuniaires litigieux. Durant cette journée, vous aurez l'art et le manière pour cela. D'autre part, certains problèmes personnels pourront être définitivement réglés, et vous verrez enfin le bout du tunnel.

Vierge Avec de tels influx planétaires, vous pourrez aussi bien passer par une phase de chance que vous retrouver dans une situation financière embrouillée. Tout dépendra de votre attitude et de votre vigilance.

Balance Cet aspect de Saturne n'encouragera pas à un optimisme excessif en matière financière. Certes, vous ne roulerez pas dans l'or, mais vous devriez vous en sortir si vous restez raisonnable.

Scorpion Uranus sera en aspect favorable. Cela veut dire que votre équilibre financier ne posera en principe aucun problème. Ceci dit, cette configuration de Jupiter, qui constitue un important facteur de chance, peut agir, entre autres, sur le plan financier. Pourquoi, alors, ne pas tenter le sort au jeu ? Qui sait, une bonne surprise est possible.

Sagittaire Si vous êtes disposé à tenter la fortune, elle pourrait bien répondre à votre sourire, vu la présente configuration astrale. Jouez donc à un jeu de hasard quelconque, mais évitez d'engager une grosse somme. N'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Capricorne Vous rêvez de doubler vos revenus ? Ce n'est sans doute pas cette fois que vous y arriverez. Vous avez peur de vous retrouver sans le sou ? Ce n'est pas maintenant que votre équilibre financier va s'effondrer. Aucune planète de poids n'aura en effet d'impact direct sur les secteurs financiers de votre Ciel. Ce sera donc plutôt le statu quo côté argent.

Verseau Vos affaires auront toutes les chances de prospérer aujourd'hui. Vous allez ressentir les influx bienfaisants d'une meilleure chance matérielle. Ceux pour qui les finances étaient un peu laborieuses noteront des améliorations notables.

Poissons Une seule planète aura un impact sur votre situation pécuniaire aujourd'hui : il s'agit de Vénus. C'est un astre positif, qui apporte chance et protection dans tous les domaines. Vous devriez donc avoir droit à une journée facile sur le plan financier. Mais attention, ne rêvez tout de même pas trop ! Vous ne devez pas compter sur Vénus pour vous faire gagner un pactole au Loto ou pour vous sortir d'embarras si vous cédez à vos coûteuses envies !

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse: AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général
Léonard DOSSOU
+228 96 26 05 15

Administrateur délégué
Anicet Carlos Oké

Directeur de publication
Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef
Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition
Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale
Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84

Correcteur
Michel Yao AYEVA

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON

Imprimerie
J.C. Inter press

Tirage: 5000

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

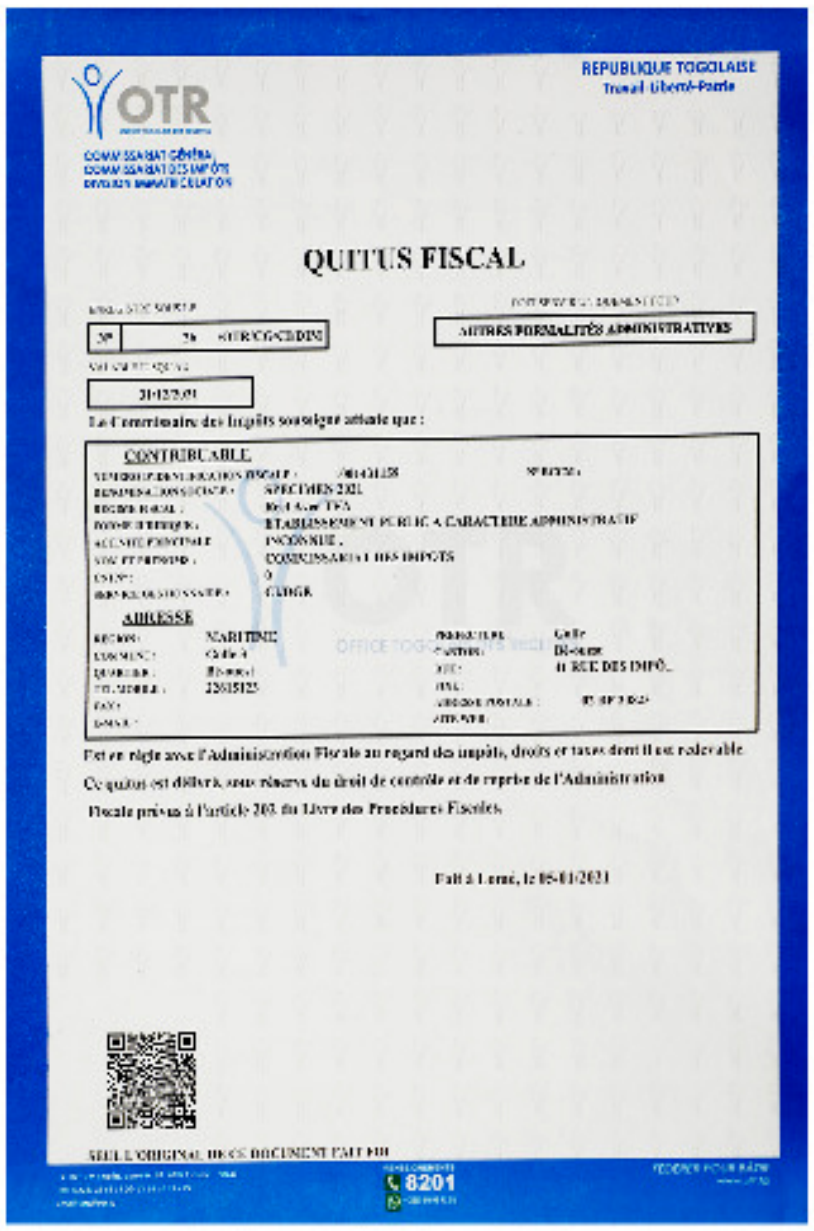

Validité de trois (03) mois

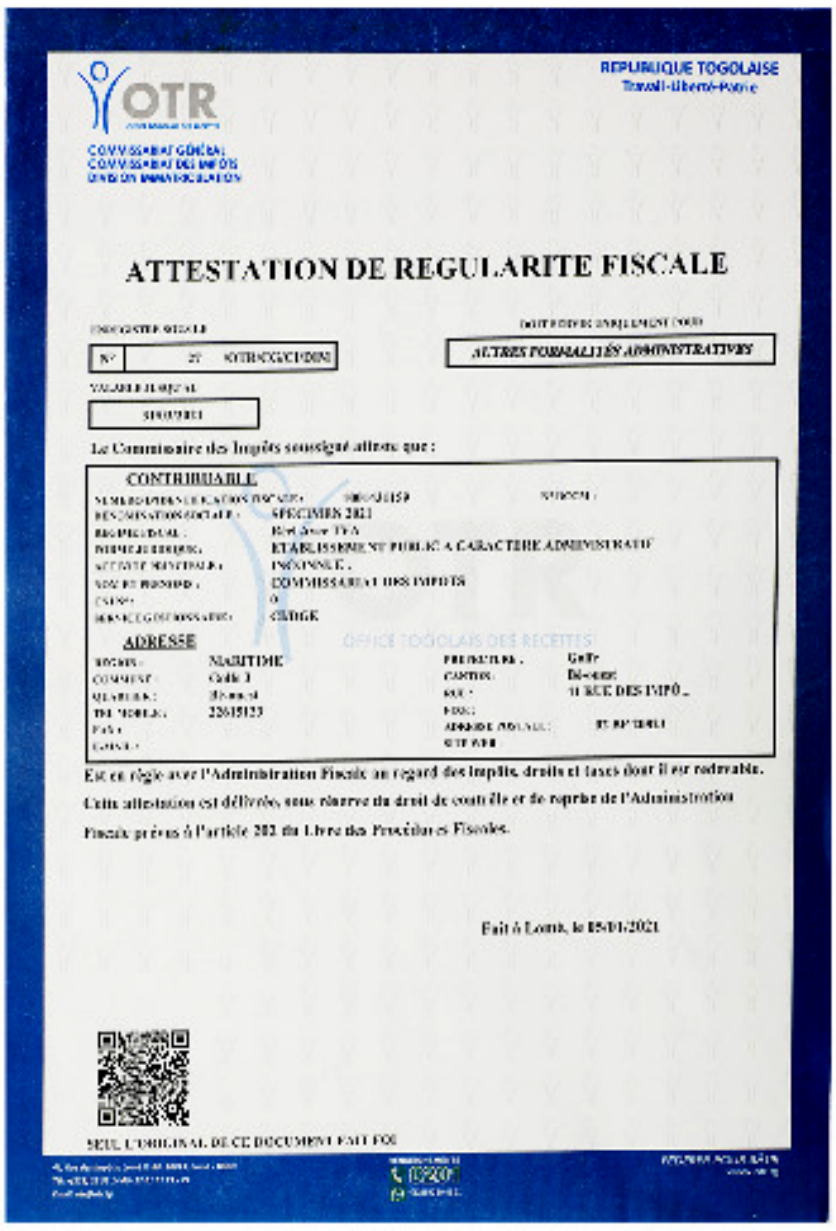

Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane des marchandises importées par des contribuables inactifs ;
- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

Office Togolais des Recettes - OTR | 8201 | +228 90 99 41 01 | FÉDÉRER POUR BATIR www.otr.tg

Agriculture

Des variétés améliorées d'igname pour les producteurs

Pour la nouvelle campagne agricole, l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) met à la disposition des producteurs près de 6000 semenceaux de variétés améliorées d'igname, apprend-on de source officielle.

● *Nicole ESSO*

Ces variétés, issues de l'espèce 'Dioscorea Alata' réputée très performante, ont été améliorées pour être résistantes aussi bien aux maladies virales et fongiques, qu'à la sécheresse. « Elles n'ont pas d'exigence en matière de fertilité de sols. Elles arrivent à bien pousser sur des sols moins fertiles et ont un bon goût », rassure l'Institut. Par ailleurs, estime l'ITRA, les nouvelles variétés amélioreront significativement les rendements des agriculteurs, qui pourraient atteindre jusqu'à 15 tonnes à l'hectare sur une durée de 10 mois de production. Les prix ont été fixés : 150 FCFA le kilogramme (chaque kilo compte deux à trois semenceaux de 300 à 600 grammes). En rappel, le gouvernement ambitionne de renforcer la productivité nationale dans les filières plantes à racines et tubercules. Créé en 1997 et relevant du Ministère togolais de l'Agriculture, l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) est un institut public de recherche en sciences agronomiques établi à Lomé, est une agence gouvernementale de recherche et développement qui vise à moderniser l'agriculture togolaise. L'Objectif principal de l'ITRA est de contribuer à réduire la pauvreté et à assurer la sécurité alimentaire durable aux populations rurales par l'accroissement des revenus et l'amélioration de la productivité agricole. A ce titre le mandat de l'ITRA est de mener des études jugées nécessaires ; développer, améliorer ou/et valoriser les technologies agricoles et alimentaires modernes et paysannes adaptées ; mettre à la disposition des autorités et des utilisateurs des résultats de recherches, les outils de décision c'est-à-dire les données et informations leur permettant d'adapter les politiques agricoles ou alimentaires aux nouvelles exigences de l'environnement socio-économique.

Port autonome de Lomé

Grogne des déclarants en douane

Les déclarants en douane de la filière des véhicules au Port Autonome de Lomé (PAL) sont mécontents. Ces derniers sont remontés contre une décision de l'Union des Professionnels Agréés en Douane (UPRAD). A en croire les informations, cette décision porte sur l'intégration des honoraires des transitaires.

A compter du 1er mars 2021, les honoraires des déclarants en douane de la filière des véhicules vont changer. C'est la notification qu'a portée l'UPRAD à l'endroit des transitaires. Ces deniers n'étant pas d'accord avec cette décision jugée unilatérale, se sont réunis en Assemblée générale ce mercredi 24 février 2021. D'après les explications des déclarants en douane, les clients en transit sont facturés à 300 mille francs CFA pour les petits véhicules. Quant aux cylindriques, ils sont facturés à 350 mille et les camions 500 mille francs CFA avec de faux frais. Mais la note de l'UPRAD exige une augmentation 65 000 francs CFA de plus sur le dédouanement d'un petit véhicule. De même, les frais de dédouanement des véhicules de catégorie B seront augmentés de 85 000 francs. Et enfin, la structure exige 105 000 francs CFA de plus pour les camions. Cette nouvelle condition n'étant pas du goût des concernés, fait l'objet de rejet. A cet effet, une pétition est lancée contre la décision. Elle a déjà récoltée plus de 200 signatures. Les transitaires crient leur désarroi face à cette nouvelle situation qui prend effet lundi prochain. Ils dénoncent leurs mauvaises conditions de travail, surtout en ce temps de pandémie. Pour eux, l'augmentation des frais de dédouanement ne fera qu'empirer ces conditions.

Avec icilome.com

Togo / Football

8 millions FCFA pour chaque club de D1

Le Comité exécutif de la Fédération togolaise de football (FTF) a communiqué ce mercredi 24 février 2021 le montant alloué à chaque club de D1. C'était au siège de l'instance à Kégué à Lomé. Chaque équipe recevra un chèque de huit (8) millions de FCFA pour démarrer la nouvelle saison 2020-2021. Celle-ci débutera le samedi 20 mars prochain.

● *Guy Kossi Gbézondé Akpovy, le patron de la Fédération togolaise de football (FTF)*

Les choses se précisent davantage pour le début du nouvel exercice après la suspension de toutes les activités liées au football pendant plusieurs mois à cause de la pandémie de coronavirus. Pour commencer le championnat d'élite, les clubs de D1 recervront chacun un montant de huit (8) millions de FCFA. Si la subvention de la FTF est revue ainsi à la hausse, elle devra être complétée prochainement par celle de l'Etat. L'autre information importante à retenir est que la D1 se jouera en deux groupes à raison de 8 clubs par zone (méridionale et septentrionale) avec des rencontres se déroulant sur des installations homologuées par la Fédération togolaise de football. Et donc les stades de Kara, de Sokodé et d'Atakpamé sont retenus pour la partie nord. Au sud, ce sont le terrain de la Jeunesse club d'Agoè-Nyivé (JCA), le stade municipal, le terrain d'Ablogamé et le grand stade de Kégué. Tous les matches devront se jouer dans des conditions strictes de lutte contre la propagation de la maladie virale, insiste le Comité exécutif de la FTF.

Avec icilome.com

Major League Soccer

Thierry Henry quitte Montréal

Thierry Henry n'est plus l'entraîneur de Montréal, franchise de Major League Soccer où il officiait depuis novembre 2019.

● *Thierry Henry lorsqu'il était sur le banc à Monaco ©Maxppp*

L'aventure de Thierry Henry à Montréal prend fin ce jeudi. Les deux parties l'ont annoncé via un communiqué officiel, évoquant des «raisons familiales» pour expliquer la décision du champion du monde 1998. «C'est le cœur lourd que j'ai choisi de prendre cette décision. L'année écoulée a été extrêmement dure pour moi personnellement. Avec la pandémie de Covid-19, je n'ai pas pu voir mes enfants», a-t-il regretté avant de poursuivre. «Malheureusement, vu les restrictions et la bulle aux USA pour plusieurs mois, cela ne sera pas différent cette année. Cette séparation est trop dure pour mes enfants et moi. Alors, c'est avec une grande tristesse que je dois prendre la décision de rentrer à Londres et quitter le CF Montréal», a-t-il expliqué avant de remercier la franchise de Major League Soccer de lui avoir fait confiance depuis novembre 2019.

Seulement 29 matches dirigés

«Je veux remercier les fans, les joueurs et tout le staff du club qui m'a si bien accueilli. Je veux aussi remercier Kevin Gilmore, Olivier Renard et évidemment Joey et toute la famille Saputo de m'avoir donné cette magnifique opportunité. Nous avons réalisé une année formidable et avoir atteint les playoffs avec ce groupe de joueurs est quelque chose que je n'oublierai pas», a-t-il conclu. Après seulement 29 matches toutes compétitions confondues (9 victoires, 4 nuls, 16 défaites), le mandat de Henry s'achève déjà. Mais l'ancien attaquant de l'équipe de France pourrait ne pas rester libre bien longtemps. Ces derniers jours, son nom a été associé avec insistance à Bournemouth, actuel 7e de Championship, qui a finalement opté pour le ticket Joe Jordan-Jonathan Woodgate. Partie remise sans doute.

Avec footmercato.net

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	**Sources**
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	**Sources**
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

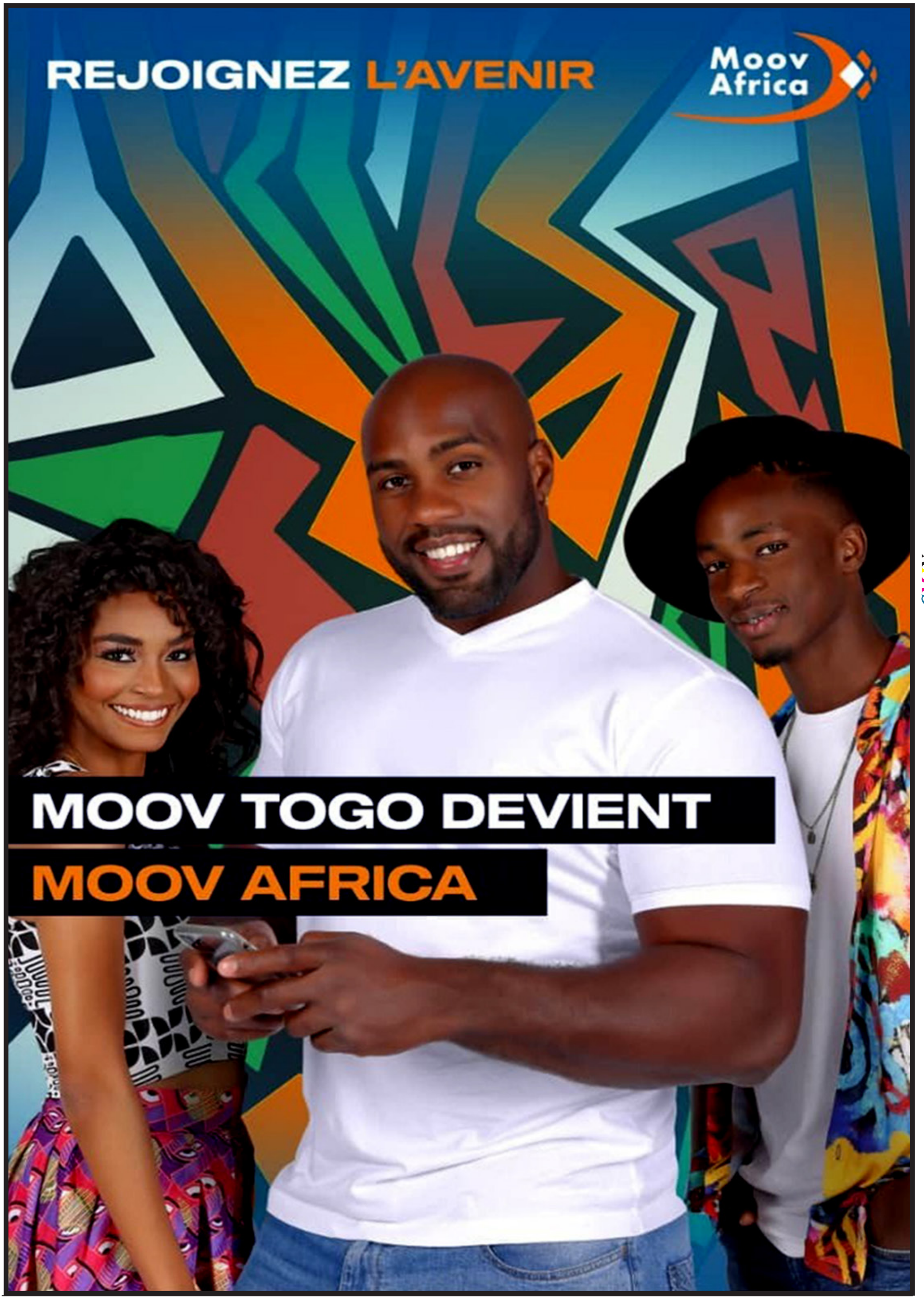
REJOIGNEZ L'AVENIR
Moov Africa
MOOV TOGO DEVIENT
MOOV AFRICA